



PLAN D'ACTION 2021



NOTE AUX LECTEURS

Le Plan canadien pour les minéraux et les métaux (PCMM) respecte les rôles, les responsabilités et les priorités des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux du Canada. Dans le cadre de ce Plan, les différents ordres de gouvernement pourront déployer les efforts selon leurs priorités ainsi que leurs situations et leurs besoins spécifiques. Les actions particulières peuvent faire partie des stratégies respectives d'un gouvernement; de collaborations avec d'autres gouvernements, partenaires ou parties prenantes; ou d'initiatives pancanadiennes.

N° de Cat. M2-23F-PDF ISSN 2564-2332 (Online)

N° de Cat. M2-23F ISSN 2816-6515 (Print)





TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|-----------|
| Du ralentissement à la croissance | 1 |
| La vision et l'approche | 5 |
| Faire le point : concrétiser la vision | 6 |
| Orientations stratégiques | |
| Développement économique et compétitivité | 7 |
| Promouvoir la participation des Peuples autochtones | 11 |
| Environnement | 13 |
| Sciences, technologies et innovation | 15 |
| Communautés | 17 |
| Leadership mondial | 19 |
| Les initiatives des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, des associations et d'autres organisations | 21 |





Du RALENTISSEMENT À LA CROISSANCE

Depuis la publication de la mise à jour du Plan d'action 2020 en octobre de cette année-là, les provinces et territoires ont commencé à relancer prudemment leurs économies respectives. Alors que le monde était aux prises avec les effets du variant Omicron qui a émergé à la fin de 2021, l'accent sur la reprise et la croissance économiques a été renforcé.

Toutefois, l'industrie canadienne des minéraux et des métaux a continué à ressentir les effets de la pandémie. Les mines ont dû adopter des mesures de santé et de sécurité strictes et en absorber les coûts pour protéger les travailleurs et les communautés environnantes tout en maintenant des niveaux de fonctionnement viables. Le nombre de projets d'exploration a connu une importante réduction et, en général, le secteur minier a été touché par la faiblesse et la volatilité du marché, puis par les défis associés à la chaîne d'approvisionnement.

Ceci dit, l'industrie minière du Canada a encaissé le choc aussi bien ou mieux que beaucoup d'autres. En avril 2020, les gouvernements du Canada ont jugé que le secteur minier était un service essentiel et n'ont pas exigé que les activités minières cessent, ce qui a atténué les interruptions aux sites miniers. De plus, le secteur a fait preuve de résilience et d'adaptabilité puisque certaines entreprises ont produit des fournitures médicales et investi dans la recherche pour contrer la pandémie.

Certains partenariats entre les gouvernements autochtones, les communautés autochtones et l'industrie ont été renforcés au cours de la dernière année. Les sociétés minières se sont fiées aux renseignements sur le terrain fournis par les communautés, et des permissions ont été demandées pour que les déplacements soient faits avec prudence afin d'assurer la sécurité de la population locale. Des groupes autochtones ont également pris des mesures pour jouer un rôle plus important dans les secteurs de l'industrie, telles que les placements en actions, l'approvisionnement et le développement d'infrastructures¹.

Au printemps 2021, la confiance des investisseurs et l'optimisme quant à la relance économique mondiale ont entraîné une hausse des prix des minéraux et des métaux (la volatilité des prix étant représentative des préoccupations concernant l'inflation). Cela a permis de créer une perspective positive pour l'industrie des minéraux et des métaux du Canada.

Le financement de l'exploration et de la mise en valeur des mines a beaucoup augmenté, et l'emploi dans le secteur minier canadien connaît une reprise. On s'attend d'ailleurs à une augmentation sur 12 mois étant donné que davantage de mines reviennent à leur niveau de production prépandémie et que la demande reprend. Le PIB de l'industrie minière a aussi augmenté pendant le premier trimestre de 2021 et était supérieur au niveau prépandémique de 2019.

Malgré les perturbations mondiales attribuables à la pandémie, la transition vers une économie propre s'est accélérée. Des rapports de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) montrent une croissance record en 2020, avec des ajouts de capacité pour l'énergie renouvelable qui a augmenté de plus de 45 % comparativement aux niveaux de 2019².

La croissance continue de la demande en énergie propre a réaffirmé que le secteur minier est essentiel à la réalisation de résultats en matière d'économie propre et de croissance, et ce, tout en veillant à un haut rendement environnemental. Il y a par contre de nouveaux défis. La mise à l'épreuve de la résilience des chaînes d'approvisionnement mondiales a révélé des vulnérabilités quant à la livraison de biens importants pour les économies, les entreprises et les consommateurs partout dans le monde. Les risques ont été exacerbés par de nouvelles politiques protectionnistes dans certains pays et par la domination du marché chinois pour certains produits, dont certains minéraux et métaux critiques³.

1 fnmpc.ca/projects, First Nations Major Projects Coalition; « First Nations playing greater role in Canadian infrastructure development » (en anglais seulement), *Journal of Commerce*, 26 mars 2021; commentaires du grand chef Abel Bosum, Gouvernement de la Nation Crie, devant le comité permanent des ressources naturelles de la Chambre des communes, 8 mars 2021.

2 Cela comprend une hausse de 90 % de la capacité éolienne mondiale, un accroissement de 23 % en nouvelles installations solaires photovoltaïques et une augmentation de 40 % du nombre de véhicules électriques. Source : AIE.

3 Les minéraux critiques, qui sont importants pour la sécurité économique et nationale, s'avèrent difficiles à remplacer et/ou comportent des risques en termes d'approvisionnement. Ils sont propres à chaque pays et leur caractère de « criticité » peut changer en fonction de l'offre et de la demande.



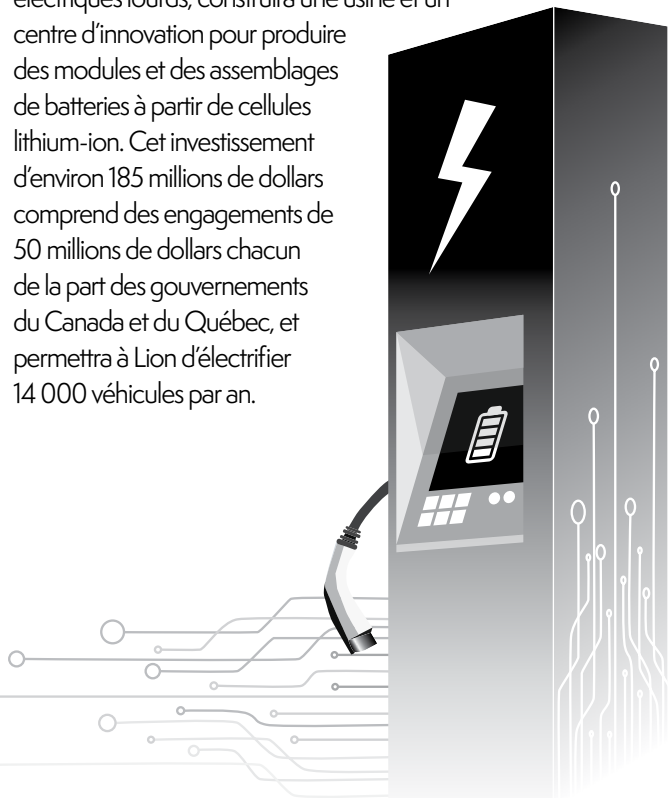
L'industrie des minéraux et métaux du Canada peut saisir le moment

Les événements mondiaux ont également créé des possibilités. En juin 2021, les dirigeants des pays du G7⁴ et de l'Union européenne (UE) se sont engagés à mettre fin à la pandémie et à créer un regain économique en « rebâtissant en mieux ». Cette initiative sera réalisée grâce à des investissements d'un partenariat international visant à réduire les lacunes d'infrastructure présentes chez les nations en développement d'ici 2035 (estimé à 40 billions de dollars américains). Bien que les détails précis n'ont pas encore été dévoilés, un engagement de cette envergure pris par les États-Unis, le Canada et d'autres alliés offre de grandes possibilités permettant au Canada d'augmenter ses exportations de métaux de base, de minerai de fer et d'autres produits nécessaires à l'aménagement en infrastructure.

En avril 2021, le sommet des dirigeants sur le climat a renouvelé les efforts internationaux pour lutter contre les changements climatiques. Lors de ce sommet, 44 pays, dont le Canada et de l'UE (représentant 70 % de l'économie mondiale et des émissions de carbone du monde) se sont engagés à réduire les émissions à un niveau de carboneutralité. En juin 2021 et à la suite de cet engagement, le Canada a fait preuve de leadership international en matière de décarbonisation mondiale en énonçant sa politique en vertu de laquelle il renoncera au développement du charbon thermique et contribuera à éliminer de notre atmosphère 12,8 millions de tonnes de pollution causée par le carbone d'ici 2030. Cela constitue un complément à l'engagement du Canada à l'égard de l'abandon graduel, d'ici 2030, de l'électricité produite à partir de charbon et de la priorité accordée à une croissance propre.

Pour atteindre ces objectifs, il faudra déployer davantage de technologies d'énergie propre, ce qui mettra de la pression sur la demande en minéraux critiques⁵. Grâce à sa richesse géologique diversifiée de classe mondiale, le Canada regorge d'une grande quantité des minéraux qui sont nécessaires pour atteindre la carboneutralité. De plus, le Canada a fait des progrès considérables auprès des États-Unis, de l'UE et d'autres partenaires commerciaux afin d'être reconnu en tant que fournisseur sécuritaire, fiable et responsable.

Les grands constructeurs d'automobiles ont également pris d'importants engagements envers la réduction de leur empreinte carbone. La société General Motors s'est fixée pour objectif de devenir carboneutre d'ici 2040 en offrant 40 % de ses véhicules de modèle américain fonctionnant à l'électricité avec batterie rechargeable d'ici la fin de 2025. Elle investira près de 800 millions de dollars américains pour convertir son usine de fabrication à Ingersoll, en Ontario, en la première usine de véhicules électriques commerciaux à grande échelle au Canada. Ford Canada investit 1,8 milliard de dollars, dont un montant combiné de 590 millions de dollars provenant des gouvernements de l'Ontario et du Canada qui servira à la mise à niveau de son usine d'assemblage à Oakville, en Ontario, afin de commencer la production de véhicules électriques. La société Stellantis s'est engagée à investir jusqu'à 1,5 milliard de dollars pour créer sa propre plateforme de véhicules électriques dans cette province. Au Québec, Pallinghurst a investi plus de 500 millions de dollars US dans deux projets clés d'exploitation minière et de traitement qui auront pour but d'approvisionner les fabricants d'automobiles et de batteries, tels que Tesla et Volkswagen en 2023. Lion Electric, un producteur de véhicules électriques lourds, construira une usine et un centre d'innovation pour produire des modules et des assemblages de batteries à partir de cellules lithium-ion. Cet investissement d'environ 185 millions de dollars comprend des engagements de 50 millions de dollars chacun de la part des gouvernements du Canada et du Québec, et permettra à Lion d'électrifier 14 000 véhicules par an.



⁴ Les membres du G7 sont le Canada, les États-Unis, le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne, l'Italie et le Japon.

⁵ On s'attend à ce que la demande pour les minéraux critiques augmente de près de quatre fois. Source : *The Role of Critical Minerals in Clean Energy Transitions* (en anglais seulement), AIE, 2021.



Ce genre d'engagements peut grandement aider le Canada à établir des chaînes d'approvisionnement intérieures pour les minéraux critiques, les batteries et les véhicules électriques. Ces chaînes d'approvisionnement comprennent des activités telles que l'exploration et les produits miniers (le nickel, le lithium, le cobalt, le cuivre et d'autres minéraux et métaux) que le Canada produit ou a la possibilité de produire de manière durable. Les chaînes d'approvisionnement comprennent aussi des étapes en aval (comme le raffinage et la fabrication) qui peuvent favoriser une activité économique importante au Canada, au lieu de mener à l'expédition des matières premières vers d'autres pays qui procèdent à leur mise en valeur.

Le Canada est en bonne position pour répondre aux attentes grandissantes des consommateurs et pour satisfaire aux engagements pris par les partenaires commerciaux afin de participer à des chaînes d'approvisionnement qui fournissent des biens produits de façon responsable.

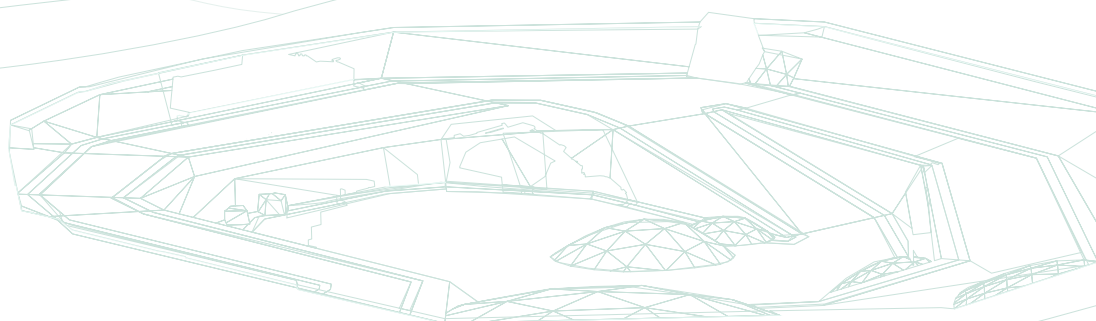
Mettre en valeur le leadership canadien en matière d'action climatique

Le sujet du changement climatique a résolument sa place dans les dialogues mondiaux, nationaux et sous-nationaux. Le phénomène du climat en changement peut avoir des répercussions considérables et de longue durée sur les communautés, l'environnement et l'économie du Canada.

Dans le cas de l'exploitation minière, les changements climatiques peuvent entraîner la nécessité de faire plus de maintenance et de réparations ou d'apporter des changements aux plans de dépenses en immobilisations, de planifier des mesures à prendre dans le cas d'arrêt des activités et de perturbations touchant la chaîne d'approvisionnement en raison d'événements extrêmes (p. ex., les inondations, les sécheresses et les feux de forêt). Ils peuvent aussi amener des changements à la conception et à la gestion du confinement des résidus et de la remise en état. Il est maintenant évident que la résilience future du secteur des minéraux du Canada dépend de la prise de mesures pour lutter contre ces répercussions.

Pour comprendre les répercussions et quelles mesures d'adaptation nous prenons, Ressources naturelles Canada a publié *Le Canada dans un climat en changement : Rapport sur les enjeux nationaux*. Ce rapport se concentre sur les impacts des changements climatiques et les questions d'adaptation d'une importance nationale qui sont mieux comprises dans une perspective intégrée et pancanadienne.

En ce qui concerne le secteur minier, le rapport indique que l'intégration des répercussions des changements climatiques aux stratégies opérationnelles constitue une nécessité, lequel permettra en bout de ligne une prise de décisions plus judicieuses réduisant la vulnérabilité et augmentant la résilience climatique.





Pour viser des niveaux plus élevés en matière de rendement de l'industrie et favoriser les changements positifs, en mai 2021 l'Association minière du Canada (AMC) a diffusé, le nouveau *Protocole sur les changements climatiques*. S'ajoutant à son initiative *Vers le développement minier durable* (VDMD), ce protocole vise à réduire l'empreinte carbone du secteur minier tout en améliorant la divulgation des données sur les changements climatiques et en renforçant la capacité du secteur à s'adapter aux changements climatiques. Il exige des entreprises qu'elles formulent des engagements, établissent des objectifs et prennent des mesures.

Ce protocole comprend trois indicateurs de rendement pour soutenir les entreprises dans une intégration des considérations relatives aux changements climatiques dans leurs activités opérationnelles qui est plus globale :

1. La gestion organisationnelle axée sur les changements climatiques
2. La gestion des installations axée sur les changements climatiques
3. Les objectifs de rendement pour les installations et la production de rapports connexes

Pour veiller à ce que les solutions soient adaptées, l'AMC a diffusé un nouveau document, le *Guide to Climate Change Adaptation for the Mining Sector*⁶ (en anglais seulement), qui fournit des pratiques exemplaires à l'intention de l'industrie minière. Il comprend l'évaluation des changements climatiques futurs qui pourraient avoir des répercussions potentielles sur les sites miniers, ainsi que sur les activités et l'infrastructure minières, en plus de l'élaboration de plans pour la mise en œuvre de mesures d'adaptation appropriées.

⁶ Financé par le Programme d'adaptation aux changements climatiques de Ressources naturelles Canada, ce guide a été créé en collaboration avec Golder Associates et Lorax Environmental Services.

Le PCMM servant de guide pour la relance et la croissance

L'industrie canadienne des minéraux et métaux s'en est bien tirée durant la pénible pandémie, sur le plan mondial, et l'avenir est prometteur pour ce secteur. Par contre, de nouveaux défis sont survenus relativement à l'inflation, à la géopolitique et au besoin de mettre fin à la pandémie dans tous les pays du monde.

Le PCMM, qui été publié avant que les effets de la COVID-19 ne soient à leur pire, a été conçu pour fortifier la position concurrentielle du Canada et lui permettre de réagir aux défis au fur et à mesure qu'ils surviennent. Il peut servir de référence pour le secteur des minéraux et des métaux, alors que le Canada et le monde réorienteront leurs efforts sur la relance et la croissance qui sont grandement axées sur la demande accrue pour une économie mondiale propre et sur sa transition en cours.

La collaboration pancanadienne, qui continue d'être stimulée grâce au PCMM, peut aider le Canada à atteindre la carboneutralité d'ici 2050, à rallier les parties prenantes autour de possibilités en matière de chaînes d'approvisionnement « fabriqué au Canada » pour les minéraux critiques et les batteries, à renforcer les capacités de traitement et à soutenir un effectif plus diversifié doté des compétences nécessaires à une industrie moderne à empreinte carbone minimale.

Cette collaboration continue sera également nécessaire pour que les orientations stratégiques du PCMM soient réalisées avec succès : le développement économique et la compétitivité; l'augmentation de la participation des peuples autochtones; l'environnement, les sciences, les technologies et l'innovation; les communautés; et le leadership mondial.

Le présent plan d'action continue de mettre en œuvre les objectifs du PCMM. Il fournit une mise à jour des initiatives pancanadiennes présentées dans le Plan d'action 2020, indique les secteurs de collaboration identifiés dans la Mise à jour du plan d'action 2020 et met en évidence la panoplie de mesures que les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et les parties prenantes ont adoptées pour soutenir le secteur minier du Canada. De plus, il propose une approche qui permettra de tracer la voie à suivre pour que le secteur des minéraux et des métaux du Canada puisse continuer de prospérer dans toutes les régions du pays.



CONCRÉTISER LA VISION

LA VISION*

LE CANADA EST LE CHEF DE FILE DE L'EXPLOITATION MINIÈRE

Le Canada dispose d'une industrie minière compétitive, durable et responsable qui profite à tous les Canadiens et Canadiennes. Le pays est un chef de file mondial au chapitre des pratiques scientifiques, technologiques, sociales et environnementales liées à l'exploitation minière. Il jouit d'un système réglementaire clair et prévisible, de solutions novatrices en matière de technologies propres et de pratiques de gestion exemplaires. Il possède une main-d'œuvre qualifiée et diversifiée ainsi qu'un climat d'investissement avantageux. De plus, il entretient des partenariats avec les peuples autochtones et de solides relations avec les communautés.

PRINCIPES POUR ORIENTER LA VISION

- ▲ La séquence de développement minéral procure des produits essentiels à l'économie mondiale en évolution et génère d'importantes retombées socio-économiques pour toutes les régions du Canada, y compris les communautés nordiques, éloignées et isolées, ainsi que les centres urbains.
- ▲ Le développement minéral responsable intègre le concept de durabilité – humaine, sociale, économique et environnementale.
- ▲ La vision audacieuse du Canada pour l'industrie est souple et peut s'adapter aux forces mondiales et aux nouvelles frontières émergentes.
- ▲ La science, l'ingénierie et l'innovation de pointe renforcent la compétitivité du secteur des minéraux et des métaux et favorisent la mise en œuvre de pratiques responsables au sein de l'industrie.
- ▲ Une image de marque nationale forte et un leadership mondial permettent de faire progresser les intérêts du Canada, au pays comme à l'étranger, de renforcer l'économie des régions du Canada et de promouvoir les valeurs canadiennes.
- ▲ Le respect des compétences constitutionnelles, des cadres législatifs et réglementaires applicables, l'engagement des communautés et les partenariats sont fondamentaux.

APPROCHE POUR RÉALISER LA VISION

Le Plan comporte six orientations stratégiques :

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET

COMPÉTITIVITÉ : Le secteur des minéraux et des métaux canadien présente l'environnement d'affaires et d'innovation le plus concurrentiel et le plus attrayant au monde pour les investisseurs.

PROMOUVOIR LA PARTICIPATION DES PEUPLES AUTOCHTONES : Des débouchés économiques accrus pour les peuples autochtones et un soutien au processus de réconciliation.

ENVIRONNEMENT : La protection environnementale est à la base d'une industrie responsable et compétitive. Le Canada est un chef de file mondial au chapitre du raffermissement de la confiance du public, du développement des mines à faible empreinte écologique de demain et de la gestion de l'héritage des activités passées.

SCIENCES, TECHNOLOGIES ET INNOVATIONS :

Une industrie moderne et novatrice appuyée par la science et la technologie de pointe dans l'ensemble du cycle de développement minéral.

COMMUNAUTÉS : Les communautés accueillent favorablement les activités de développement durable des ressources minérales en raison des avantages qu'elles procurent.

LEADERSHIP MONDIAL : Un avantage concurrentiel nettement amélioré et un leadership mondial accru pour le Canada.



FAIRE LE POINT : CONCRÉTISER LA VISION

Il est essentiel de suivre les réalisations dans le cadre du PCMM pour concrétiser la vision. En adoptant cette méthode on peut déterminer les éléments positifs et les lacunes potentielles, en plus de veiller à ce que les mesures futures soient mises en œuvre de manière efficace et efficiente.

Une liste des différentes cibles du PCMM, des mesures mixtes ou collaboratives et des initiatives pancanadiennes soutiendra ce qui suit :

- Une évaluation des progrès de la mise en œuvre
- L'élaboration et/ou l'établissement des indicateurs clés
- La définition des lacunes et des défis

Les trois composantes comprendront :

PORTRAIT DU SECTEUR MINIER :

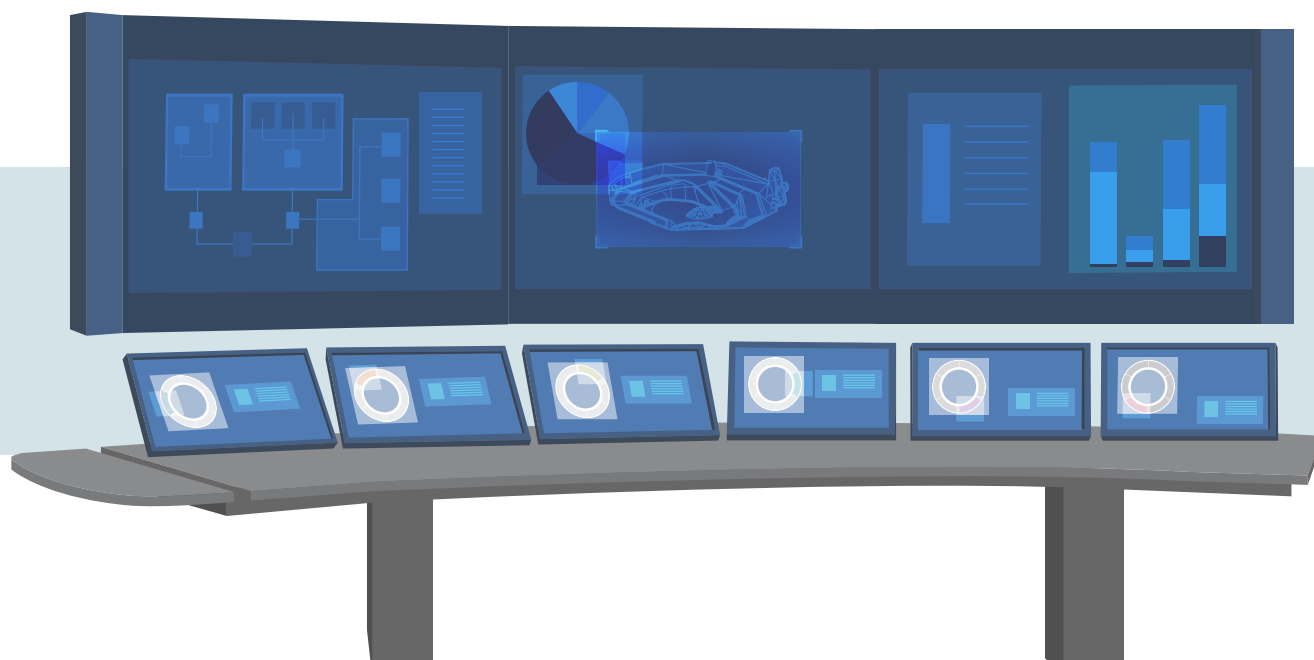
Tirer parti du Rapport sur la performance du secteur minier pour évaluer l'influence qu'exercent les contributions du PCMM (comme le fait de stimuler la collaboration) dans le secteur des minéraux et métaux au Canada

LE PROGRÈS DE LA MISE EN ŒUVRE :

Suivre les progrès accomplis relativement aux cibles du PCMM et aux initiatives pancanadiennes

LE PROGRÈS DANS LA RÉALISATION DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES :

Fournir une mise à jour sur les mesures prises par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, l'industrie et d'autres parties prenantes en utilisant les communications publiques existantes





DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMPÉTITIVITÉ

INITIATIVE PANCANADIENNE : Stratégie pancanadienne de géoscience

CIBLE CONNEXE :

D'ici 2022

Une nouvelle stratégie géoscientifique collaborative pancanadienne pour l'exploration minière

QUOI :

Une demande accrue pour les minéraux et métaux critiques et d'autres produits représente une occasion formidable pour le Canada. Cependant, on observe depuis longtemps une diminution constante des réserves minérales canadiennes. Il est important que les commissions géologiques (CG) fédérale, provinciales et territoriales identifient les nouvelles régions de prospection afin d'accroître le taux de réussite dans l'exploration minière faite par le secteur privé.

La géoscience publique offre les avantages concurrentiels du Canada qui favorisent l'exploration et le développement des ressources. Selon une étude d'Ernst and Young publiée en 2020, au cours de la dernière décennie les programmes géoscientifiques publics dirigés par les CG auraient généré des avantages économiques d'au moins 1,22 milliard de dollars, incitant le secteur privé à investir 7,3 fois le montant initialement investi par le gouvernement.

La géoscience procure également de l'information géologique sur la sécurité publique et les facteurs environnementaux qui s'avère importante pour assurer une exploitation sécuritaire et responsable. Cela permet d'établir une relation de confiance auprès du public et contribue à appuyer la livraison de biens et la prestation de services.

Les CG collaborent avec les universités et d'autres partenaires pour présenter la géoscience publique du Canada, qui est de calibre mondial. Le Plan d'action de 2020 contenait l'engagement d'élaborer la Stratégie pancanadienne de géoscience (SPG) en réponse aux innovations technologiques et à l'importance de la géoscience liée à l'intérêt public et économique du Canada.

Dans le cadre du Comité national des commissions géologiques (CNCG), la SPG a été créée pour renforcer la position concurrentielle du Canada et tenir compte de tendances comme la numérisation, l'échange de données, l'intelligence artificielle, la réalité virtuelle et d'autres technologies perturbatrices ayant une incidence sur les contributions de la géoscience moderne. La distribution d'information plus raffinée et coordonnée augmente également les gains d'efficacité et contribue à la réalisation d'objectifs communs, (p. ex., appuyer l'exploration de minéraux) qui sont nécessaires à une économie propre.



MISE À JOUR :

En septembre 2019, les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux des Mines ont confié au CNCG la tâche d'élaborer la SPG. Le CNCG a par la suite effectué une analyse environnementale et une étude comparative des stratégies de géoscience au Canada et d'autres pays, puis a commencé à mobiliser la communauté géoscientifique canadienne. Il a entre autres examiné la documentation existante et consulté des parties prenantes des secteurs des minéraux et de l'énergie, de l'industrie géotechnique, des universités et d'autres.

En septembre 2020, les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux des Mines ont présenté un rapport provisoire sur la SPG. Ils ont appuyé la vision et les énoncés de mission proposés, de même que sa portée de « minéraux plus » afin d'inclure aussi les contributions de la géoscience dans le secteur de l'énergie et à certains besoins sociaux. Les ministres ont demandé aux représentants de consulter davantage le personnel géoscientifique, les parties prenantes externes et les peuples autochtones.

En réaction à cette demande, le CNCG a :

- Formé des groupes de travail équilibrés sur le plan régional afin d'élaborer davantage les domaines de priorité exigeant des mesures à prendre
- Consulté des parties prenantes à l'échelle régionale et nationale, ainsi que les peuples autochtones pour obtenir d'autres commentaires sur les domaines de priorité
- Élaboré plusieurs versions de la SPG tout en tenant compte des considérations des secteurs de compétence des paliers fédéral, provincial et territorial, de même que du point de vue des peuples autochtones et des parties prenantes

Lors de l'engagement sur les domaines de priorité, les réponses à la SPG ont été accueillies favorablement. Ils ont manifesté leur appui, particulièrement pour les points suivants : le rôle du CNCG en tant que responsable situant la géoscience dans le contexte de priorités intersectorielles — comme les minéraux critiques; la constatation que les résultats découlant de la SPG seront proportionnels aux recommandations et aux ressources, et qu'un leadership conjoint sera nécessaire pour que la SPG soit une réussite à long terme.

Le délai fixé pour l'achèvement de la SPG était 2022. Étant donné l'importance de la reprise économique après la pandémie de COVID-19, le CNCG s'est efforcé de soumettre une SPG avant la date prévue. En décembre 2020, les ministres des Mines ont approuvé la SPG en tant que cadre de travail évolutif permettant une collaboration centrée sur les domaines de priorité.

PROCHAINES ÉTAPES :

D'autres engagements avec les parties prenantes, les peuples autochtones et les organisations visant à obtenir un appui pour la mise en œuvre de la SPG est en cours de développement. La progression de la mise en œuvre de la SPG fera l'objet d'un rapport annuel.

Le CNCG se chargera des négociations pour le renouvellement de l'Accord géoscientifique intergouvernemental⁷ que les ministres des Mines auront à signer en 2022 (l'Accord est renouvelé tous les cinq ans).

Le CNCG se servira également de ce renouvellement pour faciliter davantage la collaboration entre les paliers fédéral, provincial et territorial et souligner l'importance de celle-ci dans la mise en œuvre de la SPG afin de reconnaître les rôles et les mandats particuliers des GC du Canada.

⁷ Originellement signé en 1996 et prévu pour un renouvellement en 2022, l'Accord géoscientifique intergouvernemental entre les ministres définit les rôles et responsabilités du CNCG, lequel comprend des représentants des CG fédérale, provinciales et territoriales du Canada.



Collaboration en faveur des minéraux critiques et des batteries

QUOI :

Le Canada compte des avantages considérables qui, s'ils sont exploités, pourraient l'aider à mettre en place des chaînes de valeur complètes pour les minéraux critiques et les batteries. Ces avantages comprennent une industrie minière de classe mondiale et des gisements d'éléments clés pour les batteries utilisées dans les véhicules électriques, un secteur de l'énergie renouvelable fort et en croissance qui mène des activités au Canada et à l'étranger, des activités de R et D de pointe en matière de technologie de batterie, des capacités de fabrication perfectionnées et une intégration sans égal avec le marché américain.

Les gouvernements au Canada mettent en œuvre des politiques et investissent dans la technologie et l'infrastructure nécessaires au soutien de l'adoption des véhicules électriques et d'autres technologies propres à toutes les étapes de la chaîne de valeur. Les principaux fabricants automobiles réutilisent également les installations canadiennes afin de respecter leurs engagements visant à offrir un vaste éventail de véhicules électriques pour les consommateurs, les entreprises et les transports publics.

La mise à jour du Plan d'action 2020 contenant un engagement de collaborer pour bâtir une chaîne de valeur des minéraux critiques et des batteries, entièrement canadienne, dans l'ensemble des secteurs, et à poursuivre la mobilisation auprès des partenaires américains et d'ailleurs. Ce travail comprend ce qui suit :

- Établir une liste évolutive des minéraux critiques et des principales technologies et chaînes de valeurs afin de promouvoir, au monde entier, le potentiel du Canada au chapitre de l'extraction et du traitement minéral ainsi que de la fabrication de batteries; aider à cibler les interventions du gouvernement à travers les chaînes d'approvisionnement; orienter et éclairer les investissements étrangers et du secteur privé; et fournir une meilleure certitude à l'industrie et à nos alliés internationaux
- Évaluer et analyser les politiques et les outils conjoints pour bien positionner le Canada dans les chaînes de valeur mondiales;
- Adopter une approche coordonnée en matière d'engagement international, d'investissements et d'occasions interentreprises.

MISE À JOUR :

En 2019, le Gouvernement du Canada a mobilisé un vaste groupe d'intervenants. La série d'ateliers qui a été organisée a mené à la réalisation du rapport *Des mines à la mobilité : Saisir les nouvelles occasions pour le Canada que présente la chaîne de valeur mondiale des batteries* – « *Ce que nous avons entendu* ».

S'appuyant sur ces travaux, l'Équipe de travail FPT sur la chaîne de valeur des minéraux critiques et des batteries a été formée pour faire progresser la mise en application d'une approche

pancanadienne *Des mines à la mobilité*. L'Équipe de travail, qui est co-dirigée par Ressources naturelles Canada et Innovation, Sciences et Développement Canada, comprend des représentants des provinces et territoires, du ministère de la Défense nationale et d'Affaires mondiales Canada.

L'approche *Des mines à la mobilité* vise tous les segments des chaînes de valeur des minéraux critiques et des batteries, dont l'accroissement de la capacité minière et du traitement des minéraux; l'avancement des activités de R et D et de commercialisation de la technologie de batterie; l'attraction des investisseurs de premier plan dans les composantes de batterie intermédiaires et des mandats⁸ pour les véhicules électriques; l'élargissement du stockage d'énergie; et la création de possibilités visant à accroître le recyclage et la capacité d'innovation.

L'Équipe de travail FPT a :

- évalué les possibilités relatives à la chaîne d'approvisionnement en minéraux critiques avec la firme Hatch Engineering
- étudié les approches provinciales et régionales en ce qui concerne la mise en valeur des minéraux critiques
- discuté de la programmation que le gouvernement du Canada propose en matière de R et D
- informé les activités de mobilisation internationales fédérales, provinciales et territoriales
- discuté de la proposition de valeur du Canada et en a fait la promotion auprès des investisseurs potentiels dans la chaîne de valeur des batteries
- informé la liste des minéraux critiques du Canada.

Cette collaboration s'appuie sur les initiatives respectives qu'entreprennent les secteurs de compétence. Par exemple, le Québec a lancé Plan québécois pour la valorisation des minéraux critiques et stratégiques et l'Ontario élabore une stratégie sur les minéraux critiques. En plus, le Québec a lancé une stratégie sur les batteries et incite les investisseurs à extraire et à traiter les minéraux, puis à fabriquer les composantes de batterie dans la province.

L'Alberta élabore actuellement une stratégie sur les minéraux afin de tirer davantage parti de son potentiel en ressources minérales, notamment les minéraux pour les batteries, les métaux lourds et les éléments des terres rares. Les entreprises albertaines explorent la production de lithium à partir de saumure et la valorisation de minéraux contenus dans les flux de déchets, notamment ceux des résidus de sables bitumineux.

Le Conseil de la recherche de la Saskatchewan a annoncé la construction d'une usine de traitement des éléments des terres rares, ce qui améliorera les chaînes d'approvisionnement en Amérique du Nord et favorisera la production de véhicules électriques et d'aimants permanents ailleurs qu'en Chine.

⁸ Le terme commercial « mandat organisationnel » est utilisé lorsqu'une multinationale choisit de concevoir, de développer et/ou de fabriquer des produits particuliers dans un pays précis, ce qui permet aux fournisseurs de ce pays de faire partie de sa chaîne d'approvisionnement mondiale.



En 2021, Ressources naturelles Canada a consulté l'Équipe de travail FPT dans le cadre de l'établissement de la liste des minéraux critiques du Canada. Cette liste se fonde sur les besoins nationaux et provinciaux en matière de sécurité économique, les besoins des alliés du Canada et notre capacité à être un fournisseur durable et sûr (voir l'encadré latéral). Les membres de l'Équipe de travail FPT ont également participé à des activités associées au Plan d'action conjoint pour la collaboration dans le domaine des minéraux critiques entre le Canada et les États-Unis, notamment en organisant des séminaires sur les investissements visant à mettre en contact des entreprises et des sociétés de traitement des minéraux de partout au Canada avec des investisseurs américains.

Le budget fédéral d'avril 2021 comprenait d'autres engagements pour appuyer les efforts pancanadiens visant la création de chaînes de valeur pour les minéraux critiques et les batteries, y compris les suivants :

- Une somme de 47,7 millions de dollars sur trois ans pour la R et D portant sur le traitement en amont des minéraux critiques, les précurseurs de batterie et la conception de matériaux connexes à partir de sources primaires et secondaires
- Une somme de 9,6 millions de dollars sur trois ans pour la création d'un centre d'excellence des minéraux critiques
- Une somme de 5 milliards de dollars pour un Accélérateur net zéro (ANZ), en plus de la somme de 3 milliards de dollars déjà annoncée pour ce dernier. L'investissement accélérera la réalisation de projets de décarbonisation des grands émetteurs, permettra l'expansion de technologies propres et stimulera la transformation industrielle de tous les secteurs au Canada, y compris l'élaboration d'un écosystème d'innovation en matière de batteries.
- Une réduction de 50 % de l'impôt général sur les sociétés dans le cas des entreprises qui fabriquent des technologies à zéro émission.

Les provinces ont également introduit des mesures financières importantes. Au Québec, un financement de 90 millions de dollars a été affecté au Plan québécois pour la valorisation des minéraux critiques et stratégiques. Une somme supplémentaire de 22 millions de dollars répartie sur cinq ans a également été annoncée pour le calcul de crédit de droits remboursables pour des créances irrécouvrables, soit, une disposition de son régime fiscal minier.

LISTE DES MINÉRAUX CRITIQUES DU CANADA



Le gouvernement du Canada a établi une liste de 31 minéraux jugés critiques. Elle complète les listes provinciales de minéraux critiques et stratégiques qui ont été publiées ou sont en cours d'élaboration.

Le Canada est prêt à tirer parti de la demande mondiale croissante pour des minéraux critiques, laquelle est en grande partie attribuable à leur rôle dans la transition vers une économie numérique à faibles émissions de carbone. Ils sont essentiels dans les applications d'énergie renouvelable et de technologie propre (batteries, aimants permanents, panneaux solaires et éoliennes) et nécessaires à la réalisation des objectifs de carboneutralité. Ils constituent également des intrants nécessaires dans les chaînes d'approvisionnement de fabrication de pointe, notamment les technologies de défense et de sécurité, les produits électroniques grand public, l'agriculture, les applications médicales et l'infrastructure essentielle.

Le gouvernement fédéral a consulté l'Équipe de travail FPT des minéraux critiques et des batteries de contribuer à l'élaboration et au soutien de la liste des minéraux critiques du Canada. Il a également consulté les industries et les associations de l'exploration, de l'exploitation minière et de la fabrication.

Le Canada produit depuis longtemps bon nombre de ces minéraux et a le potentiel d'en produire davantage.

PROCHAINES ÉTAPES:

L'Équipe de travail FPT :

- Continuera ses travaux pour bâtir une chaîne de valeur entièrement canadienne des minéraux critiques et des batteries dans tous les secteurs, et poursuivra la mobilisation auprès des partenaires américains et internationaux.
- Élaborera un répertoire canadien des projets de minéraux critiques pour soutenir la schématisation du potentiel du Canada en matière d'approvisionnement et déterminer les possibilités d'investissement dans les projets de minéraux critiques à l'échelle du Canada. Ces efforts continueront d'attirer des mandats en fabrication de composantes de batterie et de véhicules électriques.
- Contribuera à informer sur les possibilités en R et D et les priorités concernant les minéraux critiques
- Discutera des activités et des initiatives visant à façonner l'engagement du Canada envers les États-Unis dans le cadre du Plan d'action conjoint, de l'UE dans le cadre du Partenariat stratégique sur les matières premières, et d'autres partenaires aux vues similaires, dont le Japon, la Corée du Sud et le Royaume-Uni.



PROMOUVOIR LA PARTICIPATION DES PEUPLES AUTOCHTONES

INITIATIVE PANCANADIENNE :

Conférences sur l'approvisionnement auprès des Autochtones

CIBLES CONNEXES

D'ici 2021

Approvisionnement auprès des Autochtones et activité commerciale accrues

QUOI :

Les peuples autochtones jouent un rôle important dans l'industrie des minéraux et métaux du Canada. Ils représentent une proportion de la main-d'œuvre du secteur minier qui est supérieure à celle qui se trouve dans presque tous les autres secteurs. Plus de 450 ententes actives ont été conclues entre les entreprises et les communautés relativement aux activités liées à tous les stades de l'exploitation d'une mine. Ces ententes portent habituellement sur la formation, l'acquisition de compétences, les dispositions en matière de financement et d'autres éléments qui favorisent la croissance socioéconomique.

Les peuples autochtones ont la possibilité de bénéficier de plusieurs avantages à long terme de l'exploitation des minéraux et des activités qui s'y rattachent. L'approvisionnement est un de ces avantages. Les sociétés qui ont des activités opérationnelles dans des communautés hôtes apprécient le fait que des entreprises locales sont en mesure de leur fournir des biens et des services. De cette façon, on raccourcit les chaînes d'approvisionnement et crée un climat de bonne volonté.

Actuellement, plus de 600 communautés autochtones sont établies dans un rayon de 100 kilomètres d'un grand projet de minéraux et métaux, et plus de 200 entreprises autochtones participant à l'approvisionnement de l'industrie canadienne de l'extraction. Et, ce nombre peut augmenter.

Le Plan d'action 2020 renfermait un engagement à organiser des conférences à travers le Canada sur la participation autochtone en matière d'approvisionnement dans le secteur minier – en partenariat avec des chefs d'entreprises et des organisations autochtones, des provinces et des territoires. Ces événements peuvent favoriser le renforcement des capacités des communautés autochtones de sorte qu'elles disposent des ressources nécessaires pour créer des réseaux et exploiter les possibilités commerciales. Ils faciliteront aussi un dialogue entre l'industrie et d'autres parties prenantes mutuellement profitable, en plus d'être conçus de manière à refléter l'expertise, les priorités et les réalités de l'exploitation des minéraux propres à chaque région hôte.

Un recueil de pratiques exemplaires, d'expériences réussies et d'études de cas sera publié après les conférences.

MISE À JOUR :

Au début de 2020, une discussion pilote a eu lieu lors du congrès de l'Association for Mineral Exploration afin de préparer le terrain pour les conférences sur la participation autochtone en matière d'approvisionnement dans le secteur minier. Peu de temps après, la pandémie de COVID-19 a ralenti l'organisation des conférences sur l'approvisionnement.

Afin de poursuivre dans la même lancée, Ressources naturelles Canada a collaboré avec le Council for the Development of Native Development Officers (Cando) afin de créer et de présenter des webinaires offerts gratuitement à l'intention des agents de développement économique, des gestionnaires des terres et des dirigeants des communautés autochtones.

Les quatre premiers webinaires renfermaient des renseignements sur la séquence des activités d'exploration et d'exploitation des minéraux et sur les possibilités d'approvisionnement en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba. Ils ont également permis de déterminer quelles entreprises et organisations autochtones locales sont intéressantes du point de vue de l'approvisionnement. Ressources naturelles Canada continuera de travailler avec l'organisme Cando sur la production de webinaires supplémentaires pour d'autres régions du Canada.





Ces webinaires prépareront le terrain pour des événements subséquents. En octobre 2021, des représentants gouvernementaux ont organisé un forum sur l'exploitation minière autochtone à la conférence Exploration et exploitation minière et pétrolière au Nouveau-Brunswick afin de soutenir la participation autochtone au secteur minier en mettant l'accent sur l'approvisionnement et la littératie sur les minéraux. En novembre 2021, les responsables ont organisé un forum sur l'approvisionnement minier autochtone à Québec Mines + Énergie, présentant des panélistes de l'industrie, du gouvernement, des ONG et des groupes autochtones pour discuter de leurs expériences en termes d'approvisionnement et de partenariats autochtones-industrie.

De futurs événements seront organisés, dont un forum sur l'approvisionnement en exploitation minière à la conférence annuelle de Cando en Saskatchewan en mai 2022.

PROCHAINES ÉTAPES :

Les représentants FPT concevront et mettront à l'essai le contenu de la conférence et continueront d'identifier les partenariats avec des entreprises et des organisations autochtones.

D'autres conférences sur l'approvisionnement seront planifiées et des webinaires seront organisés pour les régions où il est impossible de tenir des conférences.

Un recueil de pratiques exemplaires sera publié en ligne après les conférences de 2021 et de 2022.

Mesure complémentaire :
Liste de vérification concernant l'approvisionnement local

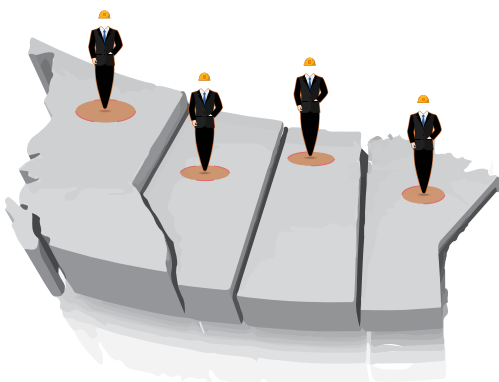
CIBLES CONNEXES :

D'ici 2020

- Une liste de vérification pour accroître l'approvisionnement local dans l'industrie des minéraux et des métaux est disponible (dans la section "Communautés du PCMM")

QUOI :

- Ressources naturelles Canada et Mining Shared Value, une initiative sans but lucratif d'Ingénieurs sans frontières Canada, collaborent à l'élaboration d'une liste de vérification à l'essai qui servira aux entreprises d'exploration et d'exploitation minières et aux communautés hôtes. Cette liste satisfera à l'engagement pris dans le Plan d'action 2020.



Les travaux sont terminés pour la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba, et on s'attend à ce qu'ils couvrent éventuellement toutes les juridictions du Canada.

Pour l'industrie, la liste donnera un aperçu des pratiques exemplaires relativement à l'approvisionnement en biens et services offerts par des entreprises locales et autochtones, et comprendra des carnets de travail sur le suivi du rendement des entreprises de manière à réduire le fardeau administratif. Un document d'accompagnement procurera aux entreprises locales et autochtones des renseignements sur l'interaction avec des entreprises à la recherche de fournisseurs de biens et services.

Il comprendra également des répertoires d'organismes des paliers fédéral, provincial et territorial qui jouent un rôle en matière d'approvisionnement, ainsi qu'un protocole de communication permettant à l'industrie de rendre compte de ses efforts.

La liste de vérification sera publiée en 2022.



ENVIRONNEMENT

INITIATIVE PANCANADIENNE : Initiative nationale repensée pour les mines orphelines ou abandonnées

CIBLE CONNEXE :

D'ici 2020

Un mandat élargi pour l'INMOA

QUOI :

Le Canada jouit d'une très bonne réputation à travers le monde pour son engagement envers la bonne intendance environnementale et son approche durable à l'égard du développement des ressources naturelles. Cependant, on y dénombre des mines « anciennes » qui ont été créées à une époque où les normes environnementales n'étaient pas aussi élevées qu'aujourd'hui. Certaines de ces mines sont orphelines et abandonnées⁹, et constituent donc des problèmes pour l'environnement, la santé, la sécurité et l'économie des communautés. De plus, elles peuvent nuire à la réputation du Canada en tant que fournisseur responsable de minéraux et de métaux.

L'Initiative nationale pour les mines orphelines ou abandonnées (INMOA) a été mise sur pied en 2002 pour remédier aux problèmes liés aux mines orphelines et abandonnées au Canada. Depuis ce temps, les répercussions des changements climatiques se font de plus en plus sentir à toutes les étapes du cycle de mise en valeur des minéraux. Les changements de température moyenne, de précipitations, de niveau de la mer et de l'occurrence des événements extrêmes pourraient avoir des répercussions sur les activités commerciales et la performance environnementale de l'industrie.

En 2019, les ministres des Mines du Canada ont demandé à l'INMOA d'élargir son mandat pour y inclure les nouveaux enjeux, y compris les risques liés au climat et un examen de la valorisation des résidus miniers en tant qu'approche qui pourrait atténuer la responsabilité publique. En réponse à cette demande, le Plan d'action 2020 contient un engagement visant à repenser l'initiative nationale pour l'INMOA.

⁹ Les mines orphelines ou abandonnées sont des mines dont on ne retrouve pas le propriétaire ou dont le propriétaire n'a pas les moyens financiers de restaurer le site ou refuse de le faire.



MISE À JOUR :

En juin 2020, un groupe de travail FPT a commencé à repenser le mandat de l'INMOA pour s'assurer qu'elle puisse répondre aux enjeux les plus urgents liés aux mines orphelines et abandonnées. Pour éclairer ces travaux et élaborer un rapport à l'intention des ministres des Mines, le groupe de travail a organisé un webinaire qui a réuni près de 80 participants d'organisations non gouvernementales, de l'industrie, de groupes autochtones, du gouvernement et du milieu universitaire.

Un concept d'INMOA a par la suite été établi pour y représenter la gamme de parties prenantes qui ont un rôle à jouer relativement aux mines orphelines et abandonnées. Des représentants des provinces et territoires, de Ressources naturelles Canada, de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, de l'Association minière du Canada (AMC), de l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs (ACPE) et de Mines Alerte Canada ont conjointement formulé des recommandations pour un mandat renouvelé de l'INMOA.

À l'automne 2021, l'équipe de conception a proposé une portée élargie permettant d'inclure :

- Les changements climatiques et l'évaluation des risques (nouveau)
- Les avantages offerts aux communautés locales et relatifs à la participation des Peuples autochtones et la mobilisation de ceux-ci (nouveau)
- La planification de la conception et de la fermeture d'une mine / la remise en état des terrains miniers (mise à jour)
- L'innovation (mise à jour)
- La revue de la législation des provinces et territoires et les mesures des garanties financières (mise à jour)

Des modifications à la structure de l'INMOA sont également à l'étude.

PROCHAINES ÉTAPES :

Les ministres/représentants examineront la proposition et détermineront les prochaines étapes pour l'INMOA.





SCIENCES, TECHNOLOGIES ET INNOVATION

INITIATIVE PANCANADIENNE : Défis d'innovation

CIBLES CONNEXES :

D'ici 2022

Des incitatifs pour répondre aux grands défis en matière d'innovation

D'ici 2025

Percées importantes dans la commercialisation des technologies et des processus liés au secteur minier

QUOI :

L'innovation joue un rôle primordial dans le secteur minier du Canada et il s'agit d'une composante clé dans la réduction des coûts d'une industrie concurrentielle à l'échelle mondiale et dans l'amélioration de l'efficacité et de la performance environnementale. Même si les secteurs de l'exploration des minéraux, de l'exploitation minière et de l'approvisionnement et services miniers sont vigoureux au Canada, la nécessité de faire preuve d'innovation est une constante. Cela signifie que la mise au point de méthodes et de technologies et l'élaboration de nouveaux processus doivent être faites doivent être élaborés pour l'exploration de terrains et d'environnements de plus en plus complexes, pour l'exploitation de gisements de minerai à teneur plus faible, extrêmement profonds et éloignés, puis pour la réduction des empreintes issues des activités industrielles et de leurs chaînes de valeur.

Le secteur minier fait face à des obstacles dans la réalisation de ses avantages relativement à l'innovation. Il s'agit notamment de l'imposant investissement de capitaux initial qui est nécessaire, et de l'avancement vers l'atteinte d'objectifs de recherche communs dans un écosystème d'innovation fragmenté. En réaction à ces obstacles, le Plan d'action 2020 a introduit l'initiative pancanadienne sur les défis de l'innovation. Cela permettra de tirer parti de l'essence de la coopération concurrentielle, de stimuler la pensée créative, de concentrer les activités de R et D, puis d'aboutir à des améliorations significatives faisant appel à de nouvelles technologies émergentes dans le secteur des minéraux et des métaux du Canada.

Les prix du défi sont généralement considérés comme un catalyseur efficace pour atteindre les priorités en matière d'innovation. Ils représentent une occasion idéale pour faire progresser des solutions novatrices à des enjeux de premier plan, grâce à un accroissement de la sensibilisation, à la stimulation de la collaboration, de même qu'à la mise sur pied et à la mobilisation de réseaux et d'écosystèmes visant la réalisation des objectifs communs. Les Prix des défis s'avèrent aussi une méthode intéressante pour faciliter la commercialisation et l'adoption de technologies et de processus qui peuvent créer des avantages pour le secteur minier, ainsi que pour les Canadiens et les Canadiennes. Ils mettent également en évidence des solutions entièrement canadiennes pouvant être exportées partout dans le monde.

MISE À JOUR :

Bien qu'il y ait eu des retards concernant les défis de l'innovation canadienne résultant de la pandémie de COVID-19, des efforts individuels sont en cours. Cela comprend le Défi À tout casser! d'Impact Canada, qui vise à accélérer les avancées technologiques permettant une réduction d'au moins 20 % de la consommation d'énergie des mines canadiennes, ainsi que le défi d'innovation minière visant la réduction de la consommation d'eau (Mining Innovation Challenge : Reducing Water Use) de la Colombie-Britannique.

PROCHAINES ÉTAPES :

Le développement continu et les résultats de ces initiatives serviront à orienter les prochains prix des défis de l'innovation dans le cadre du PCMM.

Un document d'information sur les priorités en matière d'innovation sera élaboré.

L'équipe de travail FPT qui soutient ce travail se réunira à nouveau à la fin de 2021.



LE POINT SUR LE DÉFI À TOUT CASSER!

Le Défi À tout casser! d'Impact Canada, d'une valeur de 10 millions de dollars, a été lancé en 2018 dans le but d'accélérer les avancées technologiques visant à réduire d'au moins 20 % la consommation d'énergie des mines canadiennes provenant de la comminution (le processus de concassage et de broyage de la roche pour libérer les minéraux de valeur).

Au total, 65 soumissions avaient été reçues en janvier 2019, et un comité d'examen technique composé d'experts de Ressources naturelles Canada a évalué les projets selon des critères prédéterminés afin de sélectionner les 12 demi-finalistes.

En marge du congrès annuel de l'ACPE qui a eu lieu en mars 2019, chacun de ces 12 demi-finalistes a présenté son exposé à un jury du Défi composé de sept experts dans les domaines des mines, de la transformation du minerai, de l'innovation et de l'intégration des technologies. Le jury du Défi a recommandé six finalistes qui ont chacun reçu une somme de 860 000 \$ pour développer, mettre à l'essai et valider leur technologie en 24 mois.

En mai 2021, les finalistes ont soumis leur rapport technique détaillé à Ressources naturelles Canada. Ces rapports ont fait l'objet d'un examen et d'une évaluation (processus en deux temps mené par le comité d'examen technique et le jury du Défi). Un gagnant devrait être annoncé au début de l'année 2022.

DÉFI D'INNOVATION MINIÈRE VISANT LA RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'EAU DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

En décembre 2021, le gouvernement de la Colombie-Britannique et la Mining Association of British Columbia (MABC) ont lancé le Défi de l'innovation dans le secteur minier : Réduire la consommation d'eau. Ce concours contribuera à régler des problèmes à l'échelle de l'industrie liés à l'utilisation et au traitement de l'eau dans les mines.

- en sélectionnant des innovations adaptables pour réduire l'impact environnemental et accroître le rendement environnemental, social et de gouvernance (ESG)
- en repérant les lacunes de la technologie qui nécessitent plus de recherche, de développement et de commercialisation
- en encourageant la collaboration et le partage des risques pour la sélection d'innovation
- en communiquant un engagement envers l'innovation qui peut stimuler l'investissement

La MABC a retenu les services de Foresight Cleantech Accelerator pour l'aider à mettre sur pied et à lancer le Défi. Teck Resources, Newcrest Mining Limited, Newmont Goldcorp, PricewaterCoopers (PwC), l'Université de la Colombie-Britannique et Global Mining Guidelines participent à ce projet et y contribuent.

Le Défi de l'innovation s'échelonne sur environ 12 mois, ce qui comprend un processus de découverte de six semaines au cours duquel des partenaires de l'industrie collaboreront avec l'équipe du projet pour élaborer les énoncés de problèmes à résoudre en sélectionnant une innovation de la Colombie-Britannique, du Canada et d'ailleurs dans le monde.



COMMUNAUTÉS

INITIATIVE PANCANADIENNE : Améliorer la littératie sur les minéraux

CIBLES CONNEXES :

D'ici 2025

Des initiatives fondées sur l'éducation pour contribuer à attirer et à conserver du personnel hautement qualifié ainsi qu'à mettre en place un apport constant en employés talentueux

D'ici 2030

La main-d'œuvre dans le secteur minier canadien a gagné en diversité et est composée de femmes à 30 %

QUOI :

La littératie (connaissances) sur les minéraux constituent un élément clé au succès continu du Canada en tant que puissance mondiale de l'extraction minière. Avec la transition vers une économie propre qui est en cours et une demande croissante de minéraux et de métaux qui en découle, il est important pour les Canadiens et Canadiennes de comprendre les possibilités que peuvent apporter les activités de développement durable des minéraux. Le soutien et la réceptivité des communautés sont impératifs pour attirer les projets d'exploration et d'exploitation minières, ainsi que les investissements. Parallèlement à cela, l'activité accrue de développement des minéraux signifie que la concurrence pour attirer les talents au sein de la main-d'œuvre du secteur minier sera féroce.

Le Plan d'action 2020 a introduit une initiative pancanadienne pour améliorer la littératie sur les minéraux au Canada. Cette initiative consistait notamment à créer un carrefour pancanadien des connaissances sur les minéraux (« le Carrefour ») pour en faire un point d'accès central aux ressources sur le secteur minier du Canada.

Le Carrefour vise aussi à attirer les talents pour doter des emplois liés au secteur minier. Cela est important car le Conseil des ressources humaines de l'industrie minière (Conseil RHiM) estime qu'environ 30 000 à 48 000 travailleurs devront être embauchés au cours des cinq prochaines années, et les employeurs prévoient que trouver des travailleurs qualifiés sera un défi de taille¹⁰. Le Carrefour présentera le secteur minier comme une industrie de haute technologie qui offre des salaires concurrentiels et fait la promotion d'un travail dans un domaine qui est essentiel à la transition vers une économie propre.

Le Carrefour peut également être utile aux investisseurs potentiels qui veulent obtenir de l'information sur l'environnement prometteur de l'investissement au Canada et sur l'engagement de l'industrie envers les principes d'ESG, ainsi qu'aux innovateurs, aux organisations non gouvernementales et à d'autres intervenants qui souhaitent obtenir des renseignements à jour sur l'industrie des minéraux et des métaux au Canada.

¹⁰ Rétrospective de l'année dans le secteur minier : Perspectives nationales 2021, Conseil RHiM, mars 2021.



Le Plan d'action 2020 indiquait comme mesure à prendre l'élaboration et la réalisation d'une campagne intitulée « les Canadiens et les Canadiennes du secteur minier ». Inspirée de la campagne « Humans of New York »¹¹, elle comprendrait des portraits et des témoignages de personnes de chaque province et territoire qui œuvrent dans l'industrie minière du Canada et décrirait la présence du secteur minier au sein de communautés urbaines et éloignées. La campagne fournirait au public des renseignements sur les possibilités de carrière, les études requises, le salaire, ainsi que la rémunération potentielle. L'élaboration de la campagne a été retardée en raison des défis liés à la pandémie de COVID-19.

MISE À JOUR :

Le Carrefour est disponible sur MinesCanada.ca (sur la page « Informations sur l'industrie minière »). Il réunit des ressources créées par les gouvernements FPT, l'industrie, le milieu universitaire et des organisations non gouvernementales. Il présente actuellement des renseignements sur :

- le cycle de développement des minéraux
- des carrières diversifiées et intéressantes dans le secteur
- le rôle du savoir autochtone traditionnel dans le cycle de développement minier
- la gestion de l'environnement
- les établissements d'enseignement et les programmes liés au secteur minier

PROCHAINES ÉTAPES :

Les travaux permettant de continuer l'établissement du Carrefour seront axés sur l'harmonisation des priorités FPT indiquées dans le PCMM. Les outils et les ressources offerts par le Carrefour seront continuellement mis à jour pour refléter les plus récents renseignements pour les utilisateurs. Cela inclut le renforcement des capacités et la littératie sur les minéraux afin de soutenir les communautés autochtones.

Une composante de consultation sera ajoutée pour permettre au public de proposer des domaines d'intervention en vue des futurs plans d'action et de fournir d'autres commentaires.

Les travaux pour élaborer la campagne « les Canadiens et Canadiennes du secteur minier » ont repris. Lorsqu'elle sera terminée, la campagne sera mise en vedette sur le site Web du Carrefour.

¹¹ La campagne virale « Humans of New York », faite à l'aide des médias sociaux, a été mise au point par Brandon Stanton et jumelle des portraits de personnes à des entrevues personnelles.



LEADERSHIP MONDIAL

INITIATIVE PANCANADIENNE :

Image de marque du Canada pour le secteur minier

CIBLE CONNEXE :

D'ici 2020

L'image de marque du secteur des minéraux et des métaux du Canada est dévoilée

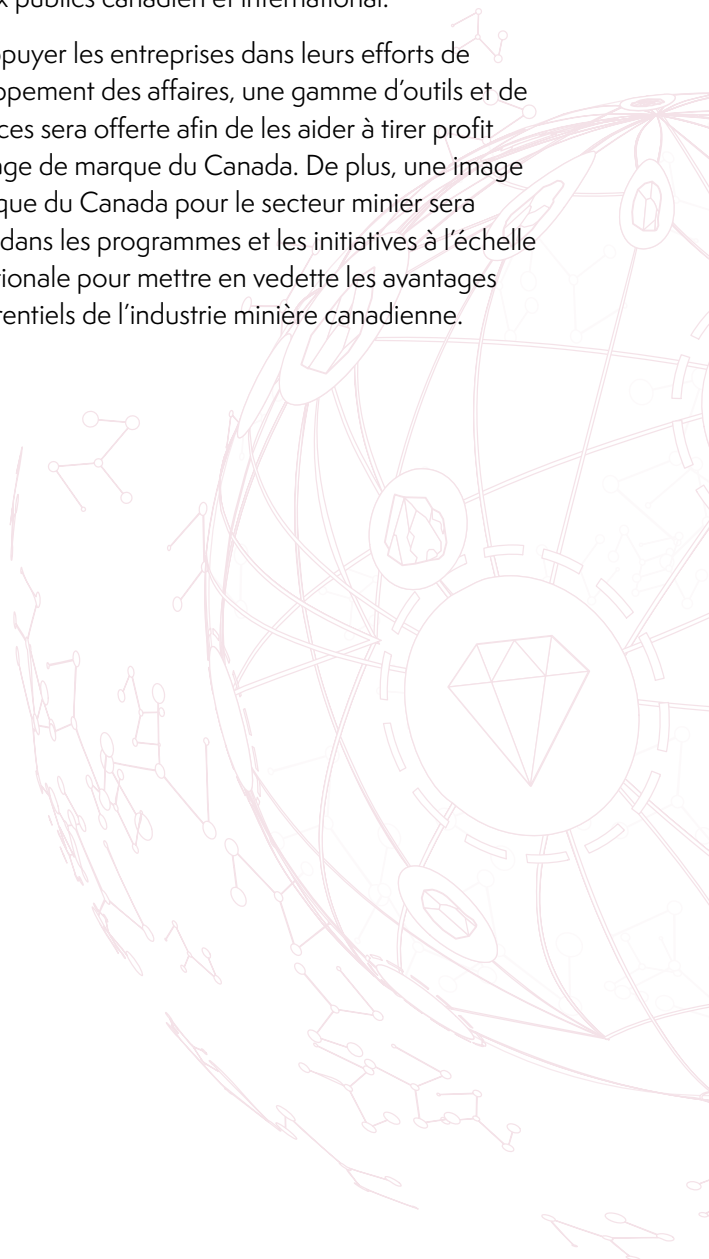
QUOI :

Alors que le monde entier se rétablit du ralentissement économique engendré par la pandémie de COVID-19, la possibilité d'attirer les investissements dans le secteur des minéraux et des métaux du Canada est offerte à toute une génération. Une confluence de facteurs, tels qu'une demande de minéraux critiques et l'importance croissante des principes ESG dans les décisions d'investissement, peut avantager le Canada. Pour saisir cette possibilité, des arguments convaincants doivent être présentés afin de démontrer les avantages de faire affaires au Canada avec les entreprises canadiennes.

Le Plan d'action 2020 contenait un engagement à élaborer une image de marque du Canada pour le secteur minier permettant un renforcement de la position du Canada comme puissance mondiale de l'exploration et de l'exploitation minière, de promouvoir l'industrie de l'approvisionnement et des services miniers la plus innovatrice au monde et d'accroître l'investissement direct étranger.

Une image de marque efficace du Canada qui est représentative de l'ensemble du secteur fera, d'une voix forte et unifiée, la promotion des avantages du secteur des minéraux et des métaux de notre pays. Elle tirera profit de notre succès en tant que modèle de bonne gouvernance et de transparence, et présentera un récit clair aux publics canadien et international.

Pour appuyer les entreprises dans leurs efforts de développement des affaires, une gamme d'outils et de ressources sera offerte afin de les aider à tirer profit de l'image de marque du Canada. De plus, une image de marque du Canada pour le secteur minier sera utilisée dans les programmes et les initiatives à l'échelle internationale pour mettre en vedette les avantages concurrentiels de l'industrie minière canadienne.





MISE À JOUR :

En juin 2020, un groupe de travail FPT a commencé à élaborer les éléments de l'image de marque du Canada qui étaient définis dans un napperon et un document d'accompagnement explicatif. Ces travaux ont été orientés lors d'une mobilisation précoce auprès des parties prenantes durant le Dialogue sur les perspectives minérales qui a eu lieu en mai 2019.

En septembre 2020, les ministres des Mines au Canada ont approuvé quatre éléments pour une image de marque du Canada :

- Le potentiel humain
- Les partenariats (alliances et participation autochtone)
- L'excellence (autorité mondiale en matière d'innovation et de sciences minières)
- Les valeurs (extraction minière durable, sécuritaire et responsable)

Les ministres ont aussi demandé au groupe de travail d'entreprendre une mobilisation élargie auprès des partenaires autochtones et des parties prenantes.

En décembre 2020, le gouvernement fédéral a organisé une demande de propositions afin d'inviter les entreprises spécialisée en image de marque de proposer des options de gouvernance et de bonne intendance pour l'image de marque du Canada, et quels investissements seraient nécessaires pour la création et la mise en œuvre complètes de celle-ci. L'entreprise 123w a été sélectionnée pour l'élaboration d'un rapport.

Au printemps 2021, Ressources naturelles Canada a mené les activités fédérales de mobilisation auprès des parties prenantes concernant le napperon de l'image de marque. Les provinces et les territoires ont mené des activités de mobilisation au sein de leurs administrations respectives.

Un rapport du type « Ce que nous avons entendu » a été élaboré et résume les contributions de partout au pays sur la manière de communiquer le leadership canadien par le biais d'une image de marque.

PROCHAINES ÉTAPES :

Poursuivre le travail d'élaboration d'un modèle privilégié de gouvernance et de gérance de l'image de marque du Canada, y compris la participation de multiples parties prenantes, au besoin.

Travailler à la conception d'une stratégie de l'image de marque du Canada qui comprend le positionnement, les éléments créatifs, la boîte à outils et les conseils à l'intention des utilisateurs.

Un concept de l'image de marque du Canada pourrait être présenté aux ministres des Mines en 2022, et le lancement officiel de celle-ci pourrait être prévu en 2023.



LES INITIATIVES DES GOUVERNEMENTS FPT, DES ASSOCIATIONS ET D'AUTRES ORGANISATIONS (Octobre 2020 à août 2021)

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMPÉTITIVITÉ

INCITATIFS FISCAUX ET FINANCIERS

- Renouvellement du financement du Programme d'exploration minière du Yukon pour l'exploration minérale préliminaire (Yn)
- Allocation de crédits de travaux supplémentaires effectués en raison de la COVID-19 pour les projets d'exploration admissibles (T.N.-O.)
- Changements au Programme incitatif sur l'exploitation minière tenant compte de besoins associés à la COVID-19 (T.N.-O.)
- Fait : introduction des taux d'électrification industriels de CleanBC (C.-B.)
- Remise de 10 % pour la relance économique sur les frais de facture de SaskPower pendant 1 an (Sask.)
- Prolongation de 1 an pour la programmation financière applicable aux travaux d'exploration, aux fonds engagés pour la mobilisation auprès des Premières nations et pour l'innovation technique (Man.)
- Prolongation de 1 an pour les concessions minières et les licences d'exploration minérale (hors des régions sujettes à des droits fonciers issus de traité) [Man.]
- Le fonds de développement des ressources minières a approuvé 25 projets (Man.)
- Crédit d'impôt de 30 % pour l'exploration minérale au Manitoba (Man.)
- Soutien aux clients résidentiels qui ont des montants en souffrance sur leurs factures d'énergie en raison de COVID-19 (Ont.)
- Allocation pour les minéraux critiques pour un usage stratégique dans le cadre du régime fiscal du secteur minier du Québec (Qc)
- Fait : élimination des taxes et des redevances de demande de permis d'exploitation hydraulique pour l'exploration minérale (T.-N.-L.)
- Réduction de 50 % des taux d'impôt sur le revenu pour les entreprises qui fabriquent des technologies à émission zéro (Can.)
- Fait : ajouts à la liste de l'équipement admissible à la déduction pour amortissement accéléré (Can.)

MINÉRAUX CRITIQUES

- Publication du Plan d'action et de la Stratégie sur les minéraux de l'Alberta (Alb.)
- Financement de l'installation de traitement des terres rares du Saskatchewan Research Council (Sask)
- Lancement du plan québécois pour la valorisation des minéraux critiques et stratégiques 2020-2025 (Qc)
- Étude sur la cartographie des minéraux critiques et stratégiques (Qc)
- Créer un centre d'excellence sur les minéraux à batterie critiques à Ressources naturelles Canada (Can.)
- R et D fédérale pour faire progresser le traitement des minéraux critiques entrant dans la composition des batteries et l'expertise de raffinage à Ressources naturelles Canada (Can.)
- Contribution au développement de technologies relatives à l'exploration, le développement et le traitement des minéraux critiques et des éléments de terres rares (Can.)
- Investissement de FedDev Ontario pour l'Association des fabricants de pièces d'automobile afin de soutenir le projet Arrow, le premier véhicule conceptuel à émission zéro fabriqué au Canada par l'industrie automobile (Can.)

INFRASTRUCTURE

- Établissement de l'Alberta Smart Grid Consortium et y contribuer (Alb.)
- Restructuration du Fonds national des corridors commerciaux (Can.)
- Appui de la faisabilité et la planification des projets d'hydroélectricité et d'interconnexion des réseaux dans le Nord (Can.)
- Étude sur les besoins en infrastructure du secteur minier du Canada (Can.)

RÈGLEMENTATION

- Réduction des formalités administratives concernant la déclaration du crédit d'impôt pour l'exploration minière en Saskatchewan (Sask.)
- Allègements des dépenses concernant le *Mineral Tenure Registry Regulations* (Sask.)
- Nouveau « guichet unique » pour les permis (Man.)
- Établissement d'un permis de travail pluriannuel et modifiable pour l'exploration minière (Man.)
- Appui du développement et de l'adoption d'outils numériques pour faciliter le processus de délivrance de permis pour le secteur industriel (Can.)

GÉOSCIENCE ET EXPLORATION

- Créer un Fonds d'exploration minérale du Yukon (Yn)
- Financement du programme des prospecteurs du Nunavut (Nun.)
- Investissement dans le développement de ressources géothermiques et la stratégie sur les minéraux, y compris la cartographie de l'information de géoscience publique ciblée (Alb.)
- Développement de nouveaux outils géotechniques pour l'exploration de métaux précieux (Qc)
- Financement ponctuel pour la collecte et l'analyse de données géoscientifiques (T.-N.-L.)
- Financement pour le Programme d'aide aux petites sociétés d'exploration minière et le Programme d'aide aux prospecteurs (T.-N.-L.)
- Lancement de la Stratégie pancanadienne de géoscience (gouvernements FPT)
- Subventions de l'Initiative géoscientifique ciblée accordées à 11 chercheurs canadiens sur les minéraux critiques et autres minéraux importants sur le plan économique (Can.)
- Co-développement de la Géocartographie de l'énergie et des minéraux – GéoNord avec des organisations de gouvernance autochtones (Can.)
- Modification du *Règlement sur l'exploitation minière au Nunavut* pour mettre en œuvre des outils en ligne relatifs aux concessions minières sur les terres publiques (Nun., Can.)
- Amélioration de l'accès aux données sur les minéraux et les métaux, jumelé à des outils d'analyse et de visualisation de pointe (Can.)
- Rapport annuel de l'ACPE sur les finances du secteur minier portant sur les facteurs ayant une incidence sur l'environnement commercial de l'industrie (assoc.)
- Programme d'accompagnement de l'AEMQ pour faciliter l'adhésion à la certification UL ÉcoLogo pour l'exploration minière (assoc.)



AUTRE

- Lancement d'un comité de liaison dirigé par l'industrie sur l'exploitation minière et l'exploration (Man.)
- Lancement du Programme provincial de dépistage des antigènes afin de permettre aux organisations d'ajouter une mesure de sécurité supplémentaire sur les lieux de travail pour aider à réduire la propagation du COVID-19 (Ont.)
- Étude pour examiner la propriété intellectuelle minière détenue par le Canada (Can.)
- Établissement de FedNor en tant qu'agence de développement régional (ADR) indépendante afin de favoriser le développement économique du Nord de l'Ontario (Can.)
- Établissement d'une nouvelle ADR en Colombie-Britannique (Can.)
- La Fédération de l'industrie minière canadienne a coordonné la contribution de l'ACPE et de l'AMC aux questions de politique pour Ressources naturelles Canada (Assoc.)
- Organiser conjointement le Dialogue annuel sur les perspectives minières avec RNCAN, l'AMC et l'ACPE (Can., assoc.)
- Activités de la Saskatchewan Mining Association (SMA) pour la semaine minière de la Saskatchewan (assoc.)

PROMOUVOIR LA PARTICIPATION DES PEUPLES AUTOCHTONES

RESPECT DES DROITS

- Négociations d'ententes en vertu de la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* et de la *Environmental Assessment Act* (C.-B.)
- Appui pour l'élaboration conjointe d'un plan d'action avec des partenaires autochtones pour mettre en œuvre le projet de loi C-15, *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* (Can.)
- Appui pour le Plan d'action national de 2021 : mettre fin à la violence contre les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQIA+ autochtones (Can.)

FEMMES AUTOCHTONES

- Respect de l'engagement envers l'appel à l'action de la Commission de vérité et réconciliation et de la mise en œuvre de la *Stratégie du Yukon sur les femmes, les filles et les personnes bispirituelles + autochtones disparues et assassinées* (Yn)

RENFORCEMENT DE LA CAPACITÉ

- Fournir un soutien par l'entremise de l'Alberta Indigenous Opportunities Corporation (Alb.)
- Par le biais du Programme du plateau continental polaire, favoriser une participation accrue des étudiants, des Autochtones et des femmes aux activités de recherche et appuyer la formation et les possibilités d'emplois pour les Peuples autochtones (Can.)
- Amélioration de l'accès aux données sur les minéraux et les métaux et aux outils d'analyse et de visualisation pour les communautés autochtones (Can.)
- En partenariat avec Cando, offrir à la jeunesse autochtone la possibilité de s'informer à propos du développement économique (Can.)
- Les activités éducatives et de sensibilisation de la SMA (fiches de carrière pour les Autochtones, trousse d'information sur la potasse et plans de cours autochtonisés : projet d'enquête sur les mines avec Mining Matters) (assoc.)
- Formation virtuelle du Service d'assistance Canadienne aux Organismes (SACO) pour Mook'aam Kwe de PARO : She Rises BIZCamp sur l'approvisionnement et le développement des affaires dans le secteur des ressources dans le cadre du programme "Enterprising Indigenous Women" (organisation)

AVANTAGES ÉCONOMIQUES

- Travail de collaboration avec les Premières nations du Yukon et les parties prenantes pour élaborer une nouvelle législation sur les minéraux (Yn)
- Fait : publication des recommandations du comité de la stratégie de développement minéral (Yn)
- Par le biais de l'Initiative des partenariats stratégiques, appuyer les possibilités de développement économique par le truchement de projets locaux d'énergie dans les communautés des Premières Nations, inuites et métisses (Can.)
- Nouvelle cible d'au moins 5 % des contrats fédéraux accordés aux entreprises gérées et dirigées par des Autochtones et reddition de comptes obligatoire des 92 ministères et organismes fédéraux (Can.)
- Affectation de ressources et formule de financement nouvelles dans le cadre du Programme d'entrepreneuriat autochtone avec l'Association nationale des sociétés autochtones de financement et les sociétés métisses de financement (Can.)
- Fait : élaboration d'une liste de vérification pour la mise à l'essai de l'approvisionnement local (Can.)
- Mise à jour du guide d'exploration et d'exploitation minière pour les communautés autochtones (Can., assoc.)
- Une entreprise appartenant à un gouvernement autochtone, Def'on Cho-Nahanni, dirigera pour la première fois un site minier à la suite d'un accord avec Cheetah Resources pour développer le premier projet de terres rares qui devrait voir le jour au Canada (gouvernement autochtone)

ENGAGEMENT SIGNIFICATIF

- Dialogue continu avec les Premières Nations visant à améliorer le processus de notification/consultation sur l'exploration minière (N.-B.)
- Engagement continu avec les Autochtones sur les avantages éventuels des petits réacteurs modulaires dans l'ensemble du Canada (Can.)
- Norme en matière de formation sur l'inclusion des Autochtones et formation en ligne sur la sensibilisation aux cultures autochtones du Conseil RHiM (assoc.)
- Collaboration avec Cando pour la prestation de formation aux agents de développement économique et le renforcement de la capacité des communautés autochtones (Can.)
- Outils de l'AME : Indigenous Engagement Guidebook et outil de planification de la consultations préliminaires (assoc.)



ENVIRONNEMENT

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- Appuyer un projet d'usine de démonstration commerciale pour l'extraction du scandium (Qc)
- Fait : préparation d'une stratégie pour la mise en œuvre de l'initiative La valorisation des résidus miniers (VRM) (Can.)
- Étude pour examiner la stratégie de mise en œuvre de l'initiative VRM et les enjeux réglementaires, législatifs et politiques aux paliers fédéral, provincial et territorial (Can.)
- Élaborer une fiche de rendement et une analyse des lacunes préliminaires de récupération des ressources pour le Canada afin de mesurer la quantité de matériel actuellement récupéré et recyclé au Canada (Can.)
- Étude pour examiner les approches potentielles en vue d'adopter des stratégies d'économie circulaire à divers sites miniers (Can.)

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

- Légiférer l'objectif de réduction des gaz à effet de serre du Yukon à atteindre d'ici 2030 à un niveau qui est de 45 % inférieur à celui de 2010 (Yn)
- Élaborer un plan d'action sur le climat à l'horizon d'ici 2030 (C.-B.)
- Appuyer l'application de nouvelles directives sur le secteur minier pour entreprendre des évaluations des risques climatiques et planifier l'adaptation aux changements climatiques à toutes les étapes de la vie d'une mine (Can.)
- Phase 1 en cours : établir un outil de vérification constructive de l'adaptation aux changements climatiques et de l'atténuation des changements climatiques au niveau des sites avec les sociétés minières ayant des activités opérationnelles à Terre-Neuve-et-Labrador (assoc.)
- Protocole de l'AMC sur les changements climatiques : mise en œuvre en cours et présentation de rapports destinés au public débutant en 2022 (assoc.)
- Mise à jour des directives de l'AMC dans le Protocole de gestion des résidus miniers pour améliorer l'harmonisation avec la norme industrielle mondiale sur la gestion des résidus miniers (assoc.)
- Mises à jour au Protocole de conservation de la biodiversité VDMD de l'AMC pour y ajouter un engagement avec aucune perte nette (assoc.)
- Continuer la mise en œuvre du protocole d'intendance de l'eau de l'initiative VDMD de l'AMC et commencer la production de rapports destinés au public en 2021 (assoc.)
- Calculateur des émissions de GES de l'ACPE pour faciliter l'estimation des émissions d'une entreprise au niveau de ses installations (assoc.)
- Programme de formation de l'AMQ visant à aider ses membres dans la réalisation des objectifs des protocoles de l'initiative VDMD de l'AMC (assoc.)

ÉNERGIE RENOUVELABLE ET ÉNERGIE DE REMPLACEMENT

- Élaborer des plans d'action sur la R-D et D pour le captage, l'utilisation et le stockage de l'hydrogène et du carbone, et l'énergie renouvelable et de remplacement (Alb.)
- Présenter un webinaire en 4 parties sur les petits réacteurs modulaires (PRM) [Alb.]
- Fait : signature du protocole d'entente pour le développement de PRM (Alberta, Ont., N.-B., Sask.)
- Fait : investissement dans Tugliq Energy : installation de turbines éoliennes à la mine de nickel Raglan de Glencore et à la mine d'or d'Agnico Eagle à Hope Bay (Can.)
- Fait : lancement du plan d'action du Canada sur les PRM (Can.)
- Fait : Création d'un comité consultatif national canadien sur l'hydrogène dans le secteur minier et de groupes de travail techniques, et élaboration d'un plan d'action canadien (Can.)
- Le ADR CanNor soutient les essais de la technologie de triage des minéraux pour concentrer les minerais de terres rares afin de créer une approche plus respectueuse de l'environnement pour le traitement (Can.)
- Les entreprises de potasse représentées par la SMA déterminent la pertinence des parcs solaires et éoliens (assoc.)
- Forum national SMR de la First Nations Power Authority avec les communautés autochtones (Can., assoc.)

RESTAURATION DES SITES MINIERS

- Renouvellement de 15 ans du Programme du plan d'action sur les sites contaminés fédéraux (Can.)
- Évaluer les répercussions des changements climatiques sur la restauration et identifier les lacunes et les besoins en recherche (Can.)
- Guide de l'AME – Reclamation Guide for Mineral Exploration (assoc.)



SCIENCE, TECHNOLOGIES ET INNOVATION

L'ÉCOSYSTÈME DE L'INNOVATION DU CANADA

- Poursuivre la mise en œuvre du projet pilote GreenSTEM pour fournir du financement et un appui à la création d'entreprises de technologies et au développement de l'entrepreneuriat en haute technologie (Alb.)
- Poursuivre la mise en œuvre du fonds Major Innovation Fund pour appuyer les programmes de recherche et d'innovation dans les établissements d'enseignement postsecondaire (Alb.)
- Élaboration d'un plan d'action sur la R-D et D pour les minéraux critiques (Alb.)
- Élaboration d'un livre blanc sur les possibilités relatives au lithium en Alberta et dans l'Ouest canadien (Alb.)
- Travail conjoint avec les établissements d'enseignement postsecondaire et l'industrie pour appuyer la commercialisation de la recherche dans les secteurs clés (Alb.)
- Établissement du Centre pour l'innovation et l'énergie propre en partenariat avec le gouvernement de la C.-B. (C.-B., Can.)
- Diffusion de la Feuille de route sur l'innovation minière de la C.-B. (C.-B., assoc.)
- Centre pour l'excellence technique dans le secteur minier (C.-B., assoc.)
- Défi sur l'innovation minière de la C.-B. (C.-B., Can., assoc.)
- Investir dans l'Accélérateur net zéro du Fonds d'innovation stratégique qui contribue à décarboniser l'industrie lourde, à favoriser les technologies propres et à accélérer la réduction des émissions de gaz à effet de serre au pays d'ici 2030 (Can.)
- Financement pour les ADR afin d'appuyer la croissance à long terme des économies locales (Can.)
- Croissance économique régionale par le biais de l'innovation réalisée par les ADR dans l'ensemble du Canada (Can.)
- Étude pour comprendre et communiquer la compétitivité du secteur minier canadien à l'égard du carbone (Can.)
- Investir dans le Réseau de l'Accélérateur de commercialisation d'innovation minière du Centre d'excellence en innovation minière (Can., assoc.)
- Rapport sur l'innovation dans l'exploration minière de l'ACPE (assoc.)

GÉOSCIENCES DE LA NOUVELLE GÉNÉRATION

- Investissement de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique et de partenaires du secteur minier dans des technologies visant à améliorer l'exploration (Can.)
- Étude de l'AEMQ/Groupe MISA sur les nouvelles technologies/innovations de forage d'exploration et sur des stratégies de capital humain (assoc.)

ADOPTION DE PRATIQUES TECHNOLOGIQUES ET NOVATRICES

- Appuyer un projet pour améliorer la technologie de stockage des batteries (Alb.)
- Élaborer un plan d'action sur la R-D et D portant sur les minéraux critiques (Alb.)
- Mettre en œuvre la subvention pour les emplois en innovation à l'intention des petites et moyennes entreprises qui investissent en R et D (Alb.)
- Appuyer l'extraction de lithium provenant de la saumure des projets de champs pétroliers (Alb.)
- Établir un groupe de travail technique axé sur l'innovation, la productivité et la compétitivité pour l'industrie minière et de la mise en valeur des minéraux (T.-N.-L.)
- Projet pilote sur un mécanisme pour détecter les minéraux à utiliser dans la fabrication des batteries (Qc, Can.)
- Recherche sur les minéraux critiques et stratégiques dans le cadre d'un programme de partenariat en recherche sur le développement durable dans le secteur minier (Qc)
- Recherche sur les éléments des terres rares dans le cadre d'un programme de recherche et d'innovation dans le secteur minier (Qc)
- Par le biais du Programme de croissance propre, appuyer une technologie propre innovatrice à l'échelle pilote qui réduit les impacts de l'exploitation aurifère sur l'environnement en partenariat avec l'Université Laval (Qc, Can.)
- Lancer la plateforme d'analyse comparative énergétique du secteur minier (Can.)
- Remplacer et élargir l'infrastructure essentielle pour la réception de données satellitaires (Can.)
- Investir dans la réduction des émissions de GES dans la sidérurgie chez Algoma Steel et ArcelorMittal Dofasco (Can.)
- Fait : investissement dans ELYSIS pour contribuer à la création du premier aluminium sans carbone au monde, avec de solides chaînes d'approvisionnement locales (Can., assoc.)

NOUVELLES FRONTIÈRES

- Fait : organisation conjointe du Symposium des sciences de l'exploitation minière planétaire et terrestre avec Deltion Innovations en juin 2021 (Can.)
- Mobilisation des parties prenantes relativement à « Un cadre pour les futures activités d'exploration spatiale » de l'Agence spatiale canadienne (ASC) [Can.]
- Étude de l'ASC : « L'économie de l'utilisation des ressources spatiales » (Can.)
- Fait : contribution au rapport sur l'évaluation in situ des lacunes en matière d'utilisation des ressources du Groupe international de coordination de l'exploration spatiale (Can.)



COMMUNAUTÉS

RESSOURCES HUMAINES

- Lancement d'Alberta 2030 : parfaire les compétences pour les emplois dans les programmes d'enseignement postsecondaire afin d'appuyer l'innovation et la commercialisation (Alb.)
- Inclure la diversité et l'inclusion au sein de l'initiative VDMD de l'AMC (assoc.)
- Matériel pédagogique juridique du Conseil RHiM pour atténuer le harcèlement sexuel dans le secteur minier canadien (assoc.)
- Soutien à l'ICM pour sensibiliser davantage le public et mettre en évidence le secteur minier comme choix de carrière attirant pour les jeunes (Can.)
- Campagne de sensibilisation du public de l'AME « Une partie de notre avenir » (assoc.)
- Table ronde de la SMA sur la diversité et l'inclusion dans la chaîne d'approvisionnement minière (assoc.)
- Programme de stages en emplois verts du Conseil RHiM (assoc.)

PRÉPARATION DES COMMUNAUTÉS

- Fournir plus de données sur l'exploration minérale pour faciliter la prise de décisions des communautés (Can.)
- Guide de poche de l'ACPE sur la santé et la sécurité en région sauvage (assoc.)
- Rapports annuels d'enquête sur l'environnement, la santé et la sécurité de l'ACPE et de l'AME (assoc.)

LITTÉRACIE SUR LES MINÉRAUX

- Donner une introduction virtuelle au cours Hard Rock Prospecting par le biais de la Société de formation sur les mines (T.N.-O.)
- Créer des programmes de sensibilisation à l'exploitation minière en ligne pour les écoles et les communautés par le biais de MiningNorth Works! (T.N.-O., Nun., assoc.)
- Promouvoir et offrir un cours d'introduction à la prospection dans les communautés (Nun.)
- Créer un cadre de travail soulignant les activités de sensibilisation pour accroître l'égalité des sexes et la sensibilisation à l'égard de la diversité dans le secteur minier (T.-N.-L.)
- Créer un programme de sensibilisation sur l'exploitation minière pour les écoles et les communautés (T.-N.-L.)
- Créer des produits de communication pour chacun des protocoles de VDMD de l'AMC (assoc.)
- Site Web national de sensibilisation aux carrières minières du Conseil RHiM (www.minesetvous.ca) (assoc.)
- Stratégie de sensibilisation nationale aux carrières minières pour les jeunes du Conseil RHiM 2021-2026 (Can., assoc.)
- Appuyer Mining Matters pour la proposition et la création de ressources pédagogiques destinées aux élèves (Can.)
- Infographie de l'AME sur le cycle d'exploration minérale et la délivrance de permis de projets d'exploration (assoc.)
- Campagne de l'AMQ sur l'importance des métaux et minéraux (assoc.)
- Soutien de SACO à l'augmentation de l'approvisionnement des entreprises autochtones dans le secteur minier du Nord canadien par le biais d'une étude de faisabilité et d'une boîte à outils (organisation)
- Recherche de SACO sur l'état des initiatives de responsabilité sociale des entreprises des sociétés minières canadiennes avec un accent sur les programmes de développement communautaire (organisation)



LEADERSHIP MONDIAL

ACCROÎTRE LE COMMERCE DES MINÉRAUX ET LES INVESTISSEMENTS

- Fait : Sommet tenu sur l'utilisation responsable des minéraux et métaux de la C.-B. (C.-B.)
- Soutenir, développer et promouvoir le site Web de Invest Canada North pour l'exploration et le développement dans les territoires du Canada (Can. Yn, T.N.-O, Nun.)
- Ateliers sur le leadership mondial du Canada en sécurité des mines à l'intention des parties prenantes en Amérique latine, en partenariat avec MIRARCO (Can.)
- Mettre en œuvre le partenariat stratégique sur les matières premières entre le Canada et l'Union européenne (Can.)
- Appuyer les examens potentiels de la *Loi sur Investissement Canada* avec des données améliorées au niveau des projets (Can.)
- Sommet international des ministres des Mines de l'ACPE et du Forum économique mondial (assoc.)

CONDUITE RESPONSABLE DES ENTREPRISES

- Permettre à l'ombudsman canadien pour la responsabilité des entreprises de remplir son mandat (Can.)
- Élaborer une nouvelle stratégie quinquennale de conduite responsable des entreprises afin d'accroître le soutien gouvernemental aux entreprises canadiennes (Can.)
- Fait : élargissement de VDMD de l'AMC pour les associations minières nationales de 9 pays (Finlande, Argentine, Botswana, les Philippines, Espagne, Brésil, Norvège, Australie, Colombie) [assoc.]
- Entreprendre la phase 2 du protocole de vérification intégrée de l'AMC (assoc.)
- Fait : mise à jour des suppléments sur l'approvisionnement responsable de VDMD de l'AMC (assoc.)

APPUYER LE SUCCÈS DU SECTEUR DE L'APPROVISIONNEMENT ET DES SERVICES MINIERS

- Travailler avec Statistique Canada à l'élaboration d'une analyse plus précise du secteur de l'ASM de l'industrie minière du Canada (Can.)
- Investissement dans la Stratégie de promotion du commerce international pour les technologies propres (Can.)
- Participer à des événements internationaux (Sommet virtuel sur l'hydrogène et les mines et Congrès mondial sur l'énergie et les mines) permettant aux entreprises canadiennes de tisser des liens avec les acheteurs internationaux (Can.)
- Faire la collecte de renseignements sur l'exploitation minière climato-intelligente et créer une série de fiches d'information (Can.)
- Programme CanExport – pour fournir un financement aux entreprises pour l'accès aux marchés internationaux (Can.)
- Élaborer du matériel et des outils éducatifs sur les minéraux critiques à l'intention des délégués commerciaux (Can.)
- Fait : guide sur l'exportation de l'exploitation minière canadienne créé, incluant une base de données des entreprises d'ASM canadiennes (Can.)

